

Malgré une action résolue en matière de prévention dans le prolongement des engagements du Grenelle, les violences intra-familiales (VIF) demeurent un fléau dans le département, dont les femmes sont les principales victimes.

En 2024, le nombre de victimes de VIF est en augmentation (+27 %), retrouvant un niveau proche de celui de 2019 : 3 160 victimes ont ainsi été recensées contre 2 488 en 2023, soit 672 victimes de plus sur un an. Sur l'ensemble des VIF, la part des violences conjugales, largement majoritaire, reste stable (62 %) et concerne les femmes à plus de 83 %.

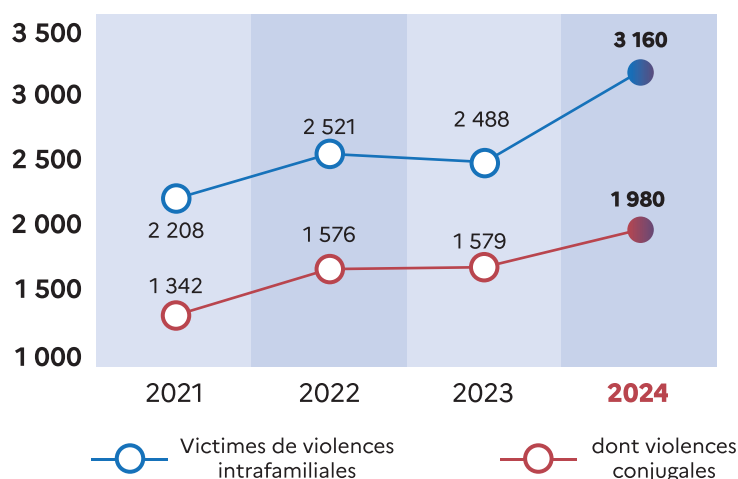
Cette tendance négative est à replacer dans le contexte de la libération de la parole et de sa prise en compte à l'œuvre depuis 2018 : **ces faits, commis dans la sphère privée, sont davantage révélés et portés à la connaissance des forces de l'ordre.**

La prise en charge des victimes demeure une priorité de l'État et de ses partenaires.

Dans le département, elle se traduit notamment par la mise en œuvre de différents dispositifs pour une action à 360° :

- **Quatre intervenantes sociales en commissariats et brigades de gendarmerie (ISCG)** accueillent, accompagnent et orientent les victimes.
- Au sein de la gendarmerie et de la police, la **prise de plainte des victimes « hors les murs »** est possible depuis novembre 2021 dans le Morbihan, en mobilité au sein d'établissements hospitaliers (UMJ, APMJ, service des urgences) et scolaires, de mairies, de structures spécialisées d'accueil de personnes handicapées ou au domicile de plaignants.
- La **formation des personnels** contribue à une meilleure prise en charge des victimes : 521 gendarmes et 377 policiers ont bénéficié depuis 2020 d'une formation soutenue, soit 100 % des effectifs de police et de gendarmerie affectés à des fonctions d'accueil et de contact quotidien avec la population.
- Le groupement de gendarmerie départementale du Morbihan bénéficie de l'appui des **Cellules de protection des familles**, détachement spécialisé dans le traitement des victimes des VIF, réparties sur les compagnies de Vannes, Lorient, Ploërmel et Pontivy.
- Une attention particulière est apportée à la **mise en sécurité de la victime**. Alors qu'en 2019 le département comptait seulement 6 places dédiées aux victimes en CHRS, il en existe aujourd'hui 87, grâce à l'aide publique accordée à la Sauvegarde 56 et à l'AMISEP dans le cadre du Grenelle de lutte contre les violences conjugales.
- Enfin, afin de répondre à la problématique dans sa globalité, **les auteurs de violences** sont également pris en charge à différents niveaux (stage de responsabilisation, soins, suivi social et insertion) grâce à la création récente d'un centre inter-départemental de suivi et de prise en charge des auteurs de violences (CPCA), destiné à réduire le taux de récidive. Ce dispositif porté par la Sauvegarde 56 dispose de 8 places d'hébergement dédiées, afin de permettre à la victime de demeurer à son domicile en cas d'éviction du conjoint violent par décision judiciaire.

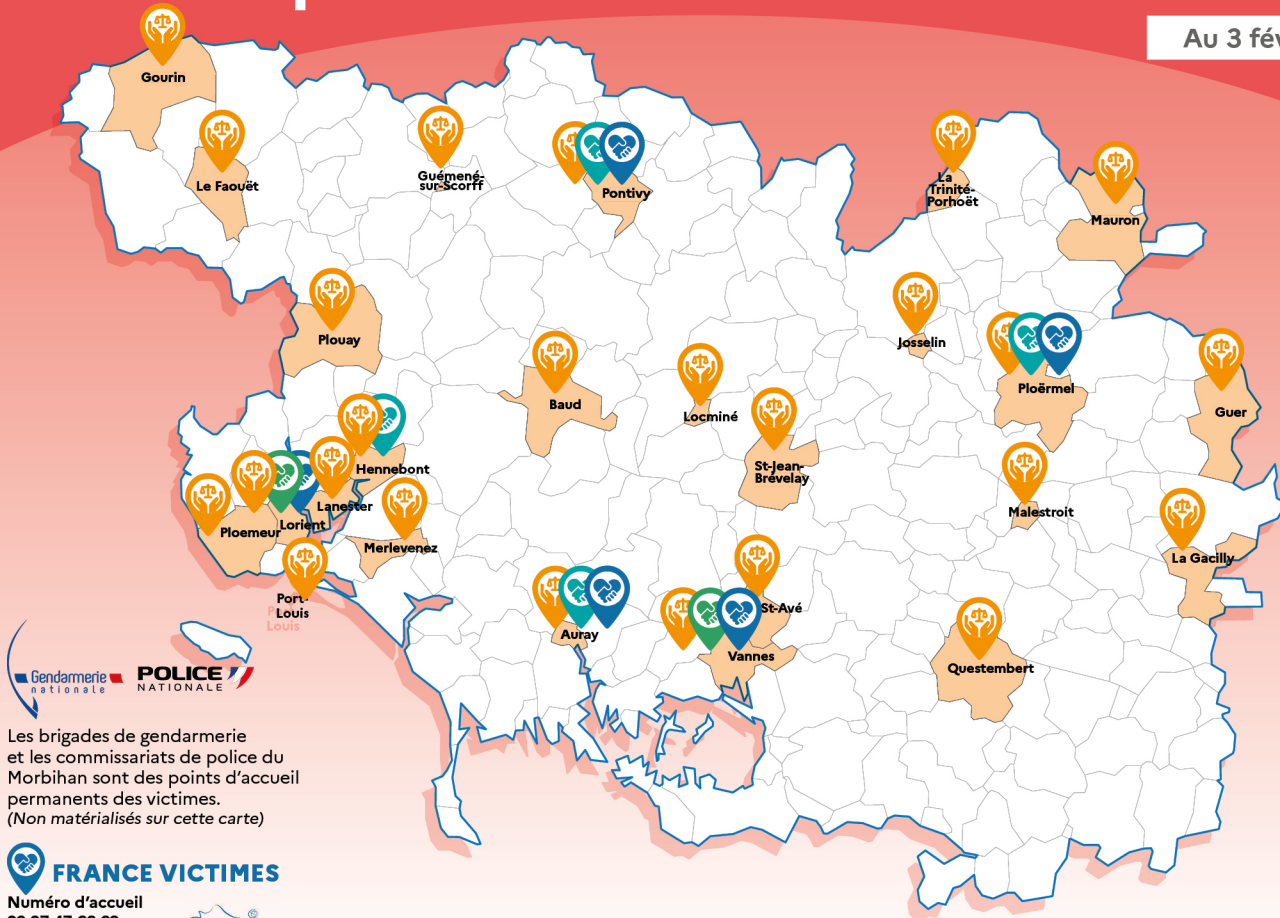
**Nombre de victimes de
violences intrafamiliales
dont violences conjugales**
(+ 27 %)



DROIT DES VICTIMES

Les points d'accès dans le Morbihan

Au 3 février 2025



Les brigades de gendarmerie et les commissariats de police du Morbihan sont des points d'accueil permanents des victimes.
(Non matérialisés sur cette carte)



Numéro d'accueil
02 97 47 66 68



AURAY
Locaux Associatifs du Loc'h
8 Place du Maréchal Leclerc

LORIENT

- Bureau d'Aide aux Victimes - Palais de Justice Lorient - Rue Maître Esvelin
- Maison pour tous - Kervéanec
- Unité Médico-Judiciaire - Hôpital du Scorff - 5 Avenue Choiseul

PLOËRMEL
Mairie - Place de la Mairie

PONTIVY
Maison de la Justice et du Droit -
2 Place Hyppolite Bisson

VANNES

- L'annexe - 14 rue Richemont
- Bureau d'Aide aux Victimes - Palais de Justice - 22 Place de la République
- La Maison du Droit - 22 Avenue Victor Hugo



Numéro d'accueil
02 97 63 52 36



AURAY
5 rue du Levenant

HENNEBONT
Place Gérard Philipe

LORIENT
L'Ecouteille
21 rue Jules Legrand

PLOËRMEL
10 boulevard des Carmes

PONTIVY
2 place Bisson

VANNES
Moments pour Elles
32, boulevard de la Résistance



AURAY
Point Justice France services - 17 rue du Danemark - 02 97 29 06 54

BAUD
Point Justice France services - 9 Bis rue de la Madeleine - 02 97 27 39 63

GOURIN
Point Justice France services- 13 rue Jacques Rodallec - 02 97 27 39 63

GUÉMÉNÉ-SUR-SCORFF
Point Justice France services - 14 rue Joseph Pères - 02 97 27 39 63

GUER
Point Justice France services - 4 avenue du Général de Gaulle - 02 97 27 39 63

HENNEBONT
Point Justice - 13 Place du Maréchal Foch - 02 97 64 75 65

JOSSÉLIN
Point Justice France services - 3 rue des Remparts - 02 97 27 39 63

LA GACILLY
Point Justice - Mairie - rue de l'Hôtel de Ville - 02 97 27 39 63

LA TRINITÉ-PORHOËT
Point Justice France services - 4 rue du Moulin - 02 97 27 39 63

LANESTER
Point Justice - Maison de la solidarité - 2 rue Jules Guesde - 02 97 64 75 65

LE FAOUËT
Point Justice - Mairie - 9 rue Victor Robic - 02 97 27 39 63

LOCMINÉ
Point Justice France services - 2 rue Yves Le Thiès - 02 97 27 39 63

LORIENT

- Association Boutique de Droit - 38 rue Dupuy-de-Lôme - 02 97 64 75 65
- Point Justice tribunal judiciaire de Lorient - 1 rue Maître Esvelin
- Point Justice Bois-du-Château - Centre social - 9 rue Jules Massenet - 02 97 64 75 65
- Point Justice Kervéanec - Centre social - 2 rue Maurice Thorez - 02 97 64 75 65
- Point Justice Keryado - Centre social - 24 rue Kersabiec - 02 97 64 75 65
- Pimm's Lorient - 17 boulevard Cosmao Dusmanoir - 02 97 64 75 65

MALESTROIT
Point Justice - Oust à Brocéliande Communauté - Parc d'activités Tirpen - 02 97 27 39 63

MAURON
Point Justice France Services - 1 place Henri Thébaud - 02 97 27 39 63

MERLEVEZ
Point Justice - Allée de Ty Neué - Parc d'activités de Bellevue - 02 97 64 75 65

PLOEMEUR
Point Justice Centre pénitentiaire - 92 rue de l'Anse du Stole

PLOËRMEL
Point Justice France Services - 10 boulevard des Carmes - 02 56 61 80 02

PLOUAY
Point Justice - Place du Vieux Château - Robic - 02 97 64 75 65

PONTIVY
Maison de la justice et du droit - 2 place Bisson - 02 97 27 39 63

PORT-LOUIS
Point Justice - CCAS, place Notre-Dame - 02 97 64 75 65

QUESTEMBERT
Point Justice France services - 8 avenue de la Gare - Tel : 02 97 01 63 80 pour prise de RDV à la permanence juridique généraliste de la Maison du droit les 2ème et 4ème mardi du mois de 9h à 12h

SAINT-AVÉ
Etablissement public de santé mentale (EPSM) - 22 rue de l'Hôpital 56896 Saint Avé

SAINT-JEAN-BREVELAY
Point Justice France Services - 27 rue de Rennes - 02 97 27 39 63

VANNES

- Conseil départemental de l'accès au droit du Morbihan (CDAD 56) - Annexe du tribunal judiciaire - 14 rue Richemont - 02 90 99 30 06
- Point Justice tribunal judiciaire de Vannes - 22 place de la République
- Association Maison du Droit - CCAS - 22 avenue Victor Hugo - 02 97 01 63 80
- Maison d'arrêt - 12 place de Nazareth

